

Justice sociale : égalité des chances vs égalité des places

Questions au sociologue François DUBET (EHESS). "Etat de la France 2017" au Conseil économique, social et environnemental (cese)

Source : <https://www.youtube.com/watch?v=Ik00KciexuU>

Logiciel utilisé pour la transcription littéraire de la vidéo : <https://otranscribe.com/>

Quelle différence entre inégalités des chances et inégalités de places ?

Ce sont deux conceptions globales très larges de la justice sociale. On peut dire qu'au lendemain de la révolution les sociétés européennes ont pensé que la justice sociale consistait à réduire fondamentalement les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres. C'est ce que j'appelle l'inégalité de places. On va réduire la distance sociale par l'impôt, par l'Etat-Providence, par les services publics, faire que l'on resserre l'écart entre les positions sociales. La justice est fondamentalement ça. C'est la justice de l'état providence français, du mouvement ouvrier, du syndicalisme, disons des pays "sociaux-démocrates" jusqu'à il y a quelques années.

00:53

L'autre modèle qui est plutôt un modèle américain et qui s'installe petit à petit considère que la justice sociale c'est de donner à tous les individus les mêmes chances d'atteindre toutes les positions sociales, même les positions très inégales. C'est de faire que chacun un peu comme un immigrant qui arrive en Amérique ait dans dans son sac à dos la même chance que les autres de devenir milliardaire ou bien fermier ou bien cowboy. Donc c'est l'égalité des chances et ce modèle est en train de remplacer progressivement le premier alors ce sont deux modèles justes, pas contestables au fond c'est juste de réduire les inégalités c'est juste de faire que tout le monde ait même chance d'atteindre toutes les positions. Mais ils n'ont pas les mêmes conséquences sociales, en particulier on ne voit pas les mêmes inégalités. Selon que l'on raisonne en termes d'inégalités de places on va plutôt voir des classes sociales des ouvriers des patrons etc... Ou en fonction d'une égalité des chances on va plutôt voir des groupes discriminés qui n'ont pas les mêmes chances : les femmes, les minorités culturelles...

02:01

Donc on ne voit pas la société de la même manière et les conséquences sont pas les mêmes. Puisque dans un cas, on va plutôt redistribuer la richesse, et dans l'autre on va rendre les épreuves méritocratiques les plus équitables possibles. Voilà et je crois que l'on quitte un modèle pour aller progressivement vers un autre et personnellement j'ai je pense que le premier modèle devrait rester un peu prioritaire.